

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2012-55 en date du 12/12/2013 portant sur les tarifs 2014 des photocopies et des fax :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Décembre 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 05 Décembre 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	9	1	9	10	10	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, DESROCHÉ Roger, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, HARGÉ Andrée, GILLES Dominique.

Représentée : MM. PAGO Corinne procuration à BABAUDOU Pascal.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE qu'à compter du 1^{er} Janvier 2014, les tarifs des photocopies et des fax seront les suivants :

PHOTOCOPIES :

- Tous formats noir et blanc : 0,20 €,
- Tous formats couleur : 0,40 €.

FAX : 0,40 €



A La Geneytouse, le 16 Décembre 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

